

# 3ème Challenge des Mousquetaires Poussins Pupilles Au Fleuret Issy-les-Moulineaux



**Samedi 10 Mars 2012**

**Palais des Sports Robert Charpentier**



# REGLEMENT DU 3<sup>ème</sup> CHALLENGE DES MOUSQUETAIRES

- Article 1 :** Épreuve individuelle pour les poussins (2003) et les pupilles (2002 & 2001), garçons et filles au fleuret électrique.  
Ce challenge est ouvert à tous les **tireurs licenciés** dans un club affilié à la Fédération Française d'Éscrime
- Article 2 :** Date : **SAMEDI 10 MARS 2012**
- Article 3 :** Lieu : **Palais des Sports Robert Charpentier  
Boulevard des Frères Voisins  
92130 ISSY-les-Moulineaux**
- Article 4 :** Catégories et Horaires :  
**Pupilles et Pupillettes** nés en 2001 et 2002 : **Appel à 13h00** Scratch à 13h30  
**Poussins et Poussines** nés en 2003 : **Appel à 14h45** Scratch à 15h15
- Article 5 :** Normes pour les tenues : les tireurs doivent être équipés d'une tenue complète 350 NW (pantalon, veste et sous-cuirasse).  
RAPPEL : Les tireurs participent à l'épreuve sous leur propre responsabilité, conformément au chapitre V du règlement Intérieur de la F.F.E.
- Article 6 :** Les tireurs devront être en possession de la licence F.F.E. valable pour la saison 2011-2012.
- Article 7 :** Formule et règlement de l'épreuve :
- 1 tour de poule de 6 ou 7 tireurs selon le nombre de tireurs engagés (sans élimination). Les matchs se tirent en 4 touches pour toutes les catégories.
  - 1 tableau d'élimination directe sans repêchage, matchs en 6 touches.
  - Les organisateurs se réservent le droit de modifier le présent règlement pour le bon déroulement de la compétition.
- Article 8 :** Les frais d'engagement s'élèvent à 10 €, par tireur, et seront perçus sur place
- Article 9 :** INSCRIPTIONS : Les engagements se feront en ligne sur le site de la FFE, au plus tard le **jeudi 8 Mars 2012, 23h59**. [www.escrime-ffe.fr/competitions/engagement-en-ligne](http://www.escrime-ffe.fr/competitions/engagement-en-ligne)  
Pas de sur classement possible.  
Pour tout problème, merci d'adresser vos demandes aux Maîtres d'Armes, via l'adresse mail suivante : [issy-escrime@hotmail.fr](mailto:issy-escrime@hotmail.fr) **avant le jeudi 8 mars**.
- Article 10 :** ARBITRAGE : Tout club inscrivant 4 tireurs ou plus, toutes catégories confondues, sera tenu de fournir un arbitre diplômé.  
Les arbitres seront indemnisés selon le tarif fédéral (au maximum niveau régional) ; ils devront être présents dès 13h.
- Article 11 :** RÉCOMPENSES :  
Tous les tireurs seront récompensés par des lots, des coupes ou des médailles.  
Le CHALLENGE des MOUSQUETAIRES récompensera le meilleur club sur ces deux catégories.
- Article 12 :** RESTAURATION : Une buvette fonctionnera sur place pendant toute la durée de l'épreuve
- Article 13 :** Un stand de matériel d'escrime CARTEL sera présent sur place